

ALSACE



Bien vous chauffer tout en
**réduisant le
montant de
vos factures.**



**Vous êtes propriétaire
d'un logement mal isolé
et vous souhaitez le rénover ?**

Bénéficiez jusqu'à

60%

de subventions sur vos travaux





Le Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux 68 » :

Il s'agit d'un dispositif mis en place à l'initiative du Conseil départemental du Haut-Rhin en partenariat avec l'Anah mobilisant des aides financières à destination des propriétaires occupants et bailleurs dans l'objectif d'améliorer leur habitat.

Deux acteurs mobilisés :

L'ADIL vous apportera les conseils nécessaires pour l'étude de votre projet. CITIVIA vous accompagnera gratuitement pour le montage de votre dossier de demande de subvention avec des conseils techniques et la réalisation de votre évaluation énergétique.

Pour quels projets de travaux ?

Un nouveau système de chauffage, un système de production d'eau chaude performant, une isolation des combles, des murs extérieurs ou intérieurs de votre logement, le remplacement de vos fenêtres...

La condition est d'obtenir un gain énergétique d'au moins 25 % pour les propriétaires occupants et d'au moins 35 % pour les propriétaires bailleurs.

ADIL 68
Point Rénovation Info Service
03 89 21 75 35
 contact@adil68.fr

Pour votre demande en ligne : monprojet.anah.gouv.fr

Pour toutes informations générales : www.anah.fr

